

# DU PLAN AU TEXTE

## Savoir élaborer puis rédiger des notes complexes

Durée :	3 jours
Lieu :	en vos locaux
Calendrier :	à définir
Groupe :	de 5 à 15 personnes
Public :	Personnes désireuses d'atteindre une pratique régulière et efficace de la construction structurée des textes
Formateurs :	<b>Marion Danton</b> , Catherine Le Lay, Marine Pansu

Cette formation traite de la méthodologie de la note de synthèse et de sa mise en œuvre. Elle aborde la note de synthèse dans sa globalité et ses dimensions méthodologiques, fonctionnelles et pratiques.

Le thème est abordé au travers de documents que les stagiaires auront pour consigne d'améliorer en fonction des techniques expliquées préalablement par le formateur.

### Objectifs

- Rédiger avec plus de facilité
- Écrire en fonction de cibles et de contextes identifiés
- Rédiger des notes de synthèse efficaces

### Principes

- Rappel des règles de base de l'écrit
- Établir des plans et rédiger des textes
- Acquérir des réflexes et cultiver la pratique

### Pédagogie

- Éléments de connaissances théoriques (rappel)
- Nombreux exercices (avec leurs corrigés)
- Esprit ludique

## Programme (1/2)

### **Le plan détaillé et la rédaction de la note**

Pour rédiger sa note de synthèse, le candidat doit construire son plan (A) puis rédiger son devoir (B).

#### **A. Le plan détaillé**

Tous les éléments du relevé d'idées doivent s'intégrer dans les différentes parties et sous-parties de la note de synthèse. Le candidat est amené à considérer les liens qui peuvent exister entre les idées importantes afin d'élaborer les grandes lignes du devoir. Il doit essayer de prendre du recul.

Le plan doit être en adéquation avec le dossier et le sujet ; il doit être équilibré. Toutes les sous-parties doivent être à peu près de même longueur et présenter sensiblement un intérêt équivalent.

Pour l'établissement du plan, il n'est pas nécessaire de rechercher la complication : le plan doit être avant tout logique, clair et facilement compréhensible. Ainsi, il est préférable d'analyser, dans la première partie, les causes d'un problème et les données correspondantes. Pour ce qui est de la deuxième partie, ce sont plutôt les conséquences qui sont exposées, les éventuelles solutions, les conditions de leur mise en œuvre... Les parties et sous-parties sont les étapes d'une démonstration ; elles ne doivent pas être de simples thèmes juxtaposés.

Une note de synthèse peut comporter deux ou trois parties mais, en général, il vaut mieux se limiter à deux parties. Le plan doit être clairement apparent sur la note. Il vaut mieux le « matérialiser » par une numérotation (I et II pour les parties ; A et B pour les sous-parties), ainsi que par des titres de parties et sous-parties.

Le plan étant établi, le candidat peut donner un titre à sa note de synthèse avant de passer à la rédaction du devoir.

#### **B. La phase de rédaction**

A l'exception des titres, l'ensemble de la note de synthèse doit être rédigé : il s'agit d'une épreuve de français. Il convient d'adopter un style impersonnel : l'emploi de la première personne est à bannir. Parallèlement, il faut rester neutre (toute prise de position est à exclure) et s'en tenir strictement aux idées du dossier. Une présentation aérée facilite la lecture de la note.

Surtout, une note de synthèse est structurée ; elle comporte donc une introduction, un développement et une conclusion :

- L'**introduction** a trois fonctions et elle se compose, de ce fait, de trois parties, chacune d'elles correspondant à un paragraphe :

- . la phrase d'attaque (dont le but est d'amener le sujet, d'éveiller l'intérêt du lecteur)
- . la « masse théorique », où il faut « poser le sujet », c'est-à-dire expliciter le problème, montrer l'intérêt du sujet, son actualité...
- . l'annonce de plan (en annonçant seulement les grandes parties).

## DU PLAN AU TEXTE

### Programme (2/2)

- Le **développement** est rédigé à partir du plan établi au début du montage de la note de synthèse en reprenant les titres des parties et sous-parties (précédés du numéro correspondant) ; ils reflèteront clairement la structure du devoir. Le candidat doit soigner les enchaînements d'idées, mettre en relief sa démarche avec des mots de liaison et penser entre autres à annoncer brièvement les sous-parties (A et B) au début de chaque partie. Bien entendu, une transition sépare les deux parties du développement.

- La **conclusion** est succincte (moins de dix lignes). Il s'agit d'abord d'énoncer l'idée essentielle qui se dégage du dossier (premier paragraphe), puis de réaliser une "ouverture" ou un élargissement (deuxième paragraphe), en s'en tenant, là aussi, à des éléments tirés du dossier.

La note de synthèse est donc un exercice spécifique, permettant de mettre en valeur les qualités d'analyse d'un candidat, grâce à l'étude d'un dossier, et sa rigueur, dans l'obligation qui lui est faite de respecter des conditions de forme très précises.

C'est ainsi qu'il apparaîtra nécessaire, aux candidats qui veulent mettre toutes les chances de leur côté, de se préparer sérieusement à cette épreuve.